

Projet de construction d'un duc-d'Albe au quai garage de Tadoussac

De : Paulin Hovington

A : quai-tadoussac

Cc :

Objet : Mémoire, projet de construction d'un duc-d'albe au qual garage de Tadoussac

Date : 1 décembre 2016 14:11:42

6211-04-061

Le choix du gouvernement du Québec de remplacer les 2 traversiers existants par de plus gros traversiers au lieu de construire un pont entraîne des changements aux conséquences désastreuses si certaines normes ne sont pas respectées.

Le forage et la plantation de pieux dans ce secteur névralgique où nagent nos cétacées soulèvent bien des questions. Comment éviter de jouer dans l'eau et de permettre à ces gros navires d'accoster et d'amarrer sachant que le bruit est le pire ennemi des cétacées. Cette problématique en entraîne bien d'autres. Tout cela découle du désir de la société des traversiers d'embarquer et de débarquer les véhicules le plus rapidement possible.

Pour atteindre cet objectif, à défaut d'espace, le ministère de transports devra empiéter sur le territoire de la pisciculture provinciale pour l'élargissement de sa route et ainsi jouer dans l'eau ce que les gens du milieu appelle l'étang à saumon . Ces données sont vérifiables dans ce que nous appelons le 23^e plan du MTQ dans ce dossier, Tous ces plans, à ce jour ne règlent aucun des problèmes soulevés : environnement sécurité et fluidité si chère à la société des traversiers. Ces traversiers sont les plus achalandés surtout pendant la période touristique à Tadoussac, 3^e destination touristique internationale u Québec.

C'est le seul port d'embarquement qui ne dispose d'aucun stationnement aux abords des traversiers et qui utilise la route à cet effet. Des incidents nombreux sont survenus au cours des années sans entraîner de pertes de vie. Cependant le point de chute des véhicules transportant des matières dangereuses se trouvant à l'extrémité du quai tout au bas de la grande côte abrupte représente un 'hécatombe en puissance. Tout cela pourrait être évité par l'implantation de stationnements et de points de chute dans les 'emplacements des hôteliers qui ont à ce jour proposé au ministère des transports et partant à la société des traversiers de négocier de gré à gré leur emplacement où il devient de plus en plus difficile de faire des affaires où la route 138 est utilisée comme stationnement . Ainsi la pollution sous toutes ses formes, l'environnement et la sécurité seraient pris en compte pour le plus grand bien de tous et rencontreraient les objectifs de la société des traversiers et minimiseraient les coûts du ministère des transports.

En espérant que ces propos seront utiles . Agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Paulin Hovington

Tadoussac